

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL**

N°: 500-11-039789-108

DATE : Le 4 mars 2011

SOUS LA PRÉSIDENTE DE: Me Pierre Pellerin, registraire

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:

LES INVESTISSEMENTS ROYWEST LTÉE/ROYWEST INVESTMENTS LTD.

Débitrice-Requérante

- et -

RSM RICHTER INC.

Syndic

ORDONNANCE

LA COUR, après avoir pris connaissance de la Requête en approbation de la proposition;

VU la signification de ladite requête et l'absence de contestation;

VU les raisons alléguées dans ladite requête dûment appuyée par l'affidavit de Monsieur Stéphane De Broux et les pièces au soutien de ladite requête;

VU les représentations de la débitrice-requérante;

VU le bien-fondé de ladite requête;

EN CONSÉQUENCE, LA COUR:

[1] **ACCUEILLE** la présente Requête en approbation de la proposition;

- [2] **RATIFIE et APPROUVE** la Proposition de la débitrice-requérante, Les Investissements Roywest Ltée, datée du 14 février 2011, pièce R-1, telle qu'acceptée à l'assemblée des créanciers.
- [3] **LE TOUT**, sans frais

Me Pierre Pellerin, registraire

